



## **DECISION DE NON ATTRIBUTION DU MARCHE N°.....BM/GIM/NAM2024**

Titre du Projet « *Establishing a Green Alliance with local communities through implementation of Landscape-scale Intervention in Kongo Central, DRC* ».

Contrat : WWF-RDC/FY24/Grant/005/jl/40002627-403699

**Concerne :** Formation en droits humains et en législation sur la conservation de la nature des écogardes de la Réserve de Biosphère de Luki au Kongo Central »,  
République Démocratique du Congo

**Marché n° :** ER/CLP/GA/01/AO/Avril/2024

Faisant suite à la réunion du comité d'évaluation du 06/06/2024, le Directeur de l'ERAIFT, le Professeur Baudouin MICHEL, décide de ne pas attribuer le marché, mais de l'annuler, conformément aux recommandations du comité d'évaluation.

Fait à Kinshasa, le 29/07/2024

**Baudouin Michel**

Directeur de l'ERAIFT





Projet “Establishing a Green Alliance with local communities through implementation of  
Landscape-scale Intervention in Kongo Central, DRC”,

(Contrat WWF-RDC/FY24/Grant/005/jl/40002627-403699)

N/Réf. : ER/BM/GIM/569/NAM/2024

**Objet:** Notification sur l’annulation du marché intitulé « Formation en droits humains et en législation sur la conservation de la nature des écogardes de la Réserve de Biosphère de Luki au Kongo Central » (Réf : ER/CLP/GA/01/AO/Avril/2024).

Monsieur,

Nous vous informons par la présente que le marché susmentionné a été déclaré infructueux et a ainsi été annulé.

En effet, les offres conformes administrativement et techniquement dépassent le budget alloué pour cette activité.

Nous vous prions d’agrérer, Monsieur, l’expression de notre considération distinguée.

Fait à Kinshasa, le 29/07/2024

Baudouin MICHEL

Directeur de l’ERAIFT



Projet "Establishing a Green Alliance with local communities through implementation of  
Landscape-scale Intervention in Kongo Central, DRC",

(Contrat WWF-RDC/FY24/Grant/005/jl/40002627-403699)

N/Réf. : ER/BM/GIM/568/NAM/2024

**Objet:** Notification sur l'annulation du marché intitulé « Formation en droits humains et en législation sur la conservation de la nature des écogardes de la Réserve de Biosphère de Luki au Kongo Central » (Réf : ER/CLP/GA/01/AO/Avril/2024).

Monsieur,

Nous vous informons par la présente que le marché susmentionné a été déclaré infructueux et a ainsi été annulé.

En effet, les offres conformes administrativement et techniquement dépassent le budget alloué pour cette activité.

Nous avons décidé d'entrer en négociation avec vous, tout en considérant identiques les conditions du marché initial.

En effet, dans votre offre financière, vous proposez 4 experts pendant les 4 jours de formation. Mais il nous semble qu'un seul expert pourrait convenir.

Ainsi, pourriez-vous revoir votre offre et nous la soumettre avant le 30/06/24.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Kinshasa, le 29/07/2024

